



Vigne

N°10
08/06/2022



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-
maritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°10 du 08/06/2022 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- Stade moyen (Ugni blanc) : 25 fin floraison, BBCH 67.

Mildiou

- Risque en augmentation.

Black rot

- Risque toujours très fort. Contaminations à venir.

Oïdium

- Faibles contaminations annoncées.

Cicadelle verte

- Début de piégeages.

Flavescence dorée

- Premier traitement entre le 13 et le 19 juin.

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).

Phénologie

40 parcelles d'Ugni blanc ont été observées. Le stade moyen calculé est de 25 (fin floraison). Très rapidement, en une semaine, les grappes ont fleuri et les baies ont commencé à se former. Certaines parcelles atteignent déjà le stade « grains de plomb », tandis que d'autres sont encore en début de floraison. Cette évolution rapide du stade phénologique entraîne une avance de plus de 8 jours sur la moyenne décennale.

La vigne poursuit une croissance régulière :

- le nombre moyen de feuilles sorties est de 15, avec 2.6 feuilles étalées supplémentaires en une semaine.
- la longueur moyenne des rameaux atteint 116.2 cm, avec un allongement de 23.8 cm depuis la semaine dernière.



Stade 25 – fin floraison

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures moyennes de la semaine passée ont augmenté. Elles atteignent 19.1°C, contre 16°C la semaine précédente.

Pluies

Au cours de la semaine dernière, la moyenne hebdomadaire des précipitations sur l'ensemble du vignoble est de 20 mm. Le zonage montre les résultats suivants : Sud 24 mm ; Littoral 14 mm ; Cœur 19 mm ; Iles 19 mm ; Nord 19 mm ; Est 25 mm et Ouest 19 mm.

→ Prévisions météo

Les prévisions météo annoncent un fort réchauffement et une météo instable en fin de semaine.

Maladies

→ Mildiou

Observations

La présence de symptômes de mildiou reste globalement limitée, aussi bien dans les témoins non traités que dans les parcelles de référence. Sur 35 témoins non traités, seulement 13 présentent quelques taches, ainsi que 6 parcelles de référence sur 17. Cependant, on note le cas particulier du témoin de La Couronne, où 56 % des pieds, 25 % des feuilles et 20 % des grappes présentent des symptômes.

Au vignoble, quelques rares symptômes sont signalés dans des vignes traitées sur les secteurs de Montendre, Saintes, Salignac sur Charente et Cognac.



Symptômes de mildiou – TNT La Couronne
(Crédit photo L. Morin-Blut – CA16)

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, les épisodes orageux enregistrés ont permis une augmentation locale du niveau de risque potentiel de faible à très fort.

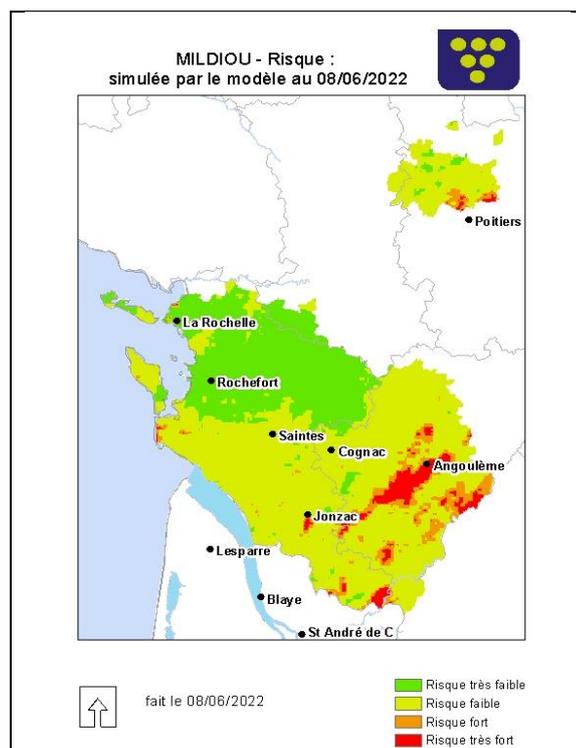
Le modèle a calculé des contaminations épidémiques localement sur les zones Centre, Est, Sud et les Îles. Le nombre d'organes contaminés est faible à modéré.

Dans les trois jours à venir

La prévision météorologique la plus probable annonce un épisode pluvieux de 10 mm le 08/06. L'hypothèse pluvieuse annonce un cumul de pluie de 20 mm. L'hypothèse la plus sèche annonce un épisode pluvieux de 5 mm le 08/06. Les températures vont augmenter progressivement de 21°C à 30°C pour les maximales et se maintenir entre 10 et 15°C pour les minimales.

Dans les trois jours à venir, les zones concernées par un risque potentiel fort à très fort vont augmenter sans pour autant devenir majoritaire dans le vignoble de Cognac.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, le modèle calcule localement des contaminations épidémiques sur les zones Est, Centre, Sud et les îles. L'augmentation du nombre d'organes contaminés devrait être faible.



Evaluation du risque :

Faibles contaminations épidémiques possibles localement.



📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

→ Black rot

Observations

La maladie évolue toujours très peu sur notre réseau, hormis dans les témoins non traités de Juillac le Coq et Ambleville, où 80 % des pieds sont atteints. 20 témoins sur 35 sont touchés mais très faiblement, ainsi que 5 parcelles de référence sur 17. Dans les vignes traitées, de fortes attaques sont notées entre Birac et Val des Vignes (secteur de Jurignac) et à Sigogne.



Black rot, parcelles traitées Ste Marie de Ré et Jurignac et TNT Ambleville
(Crédit photos J. Poulard – UNIRE, F. Joseph – Ets Niort Agricole, L. Gourgourio – CA16)

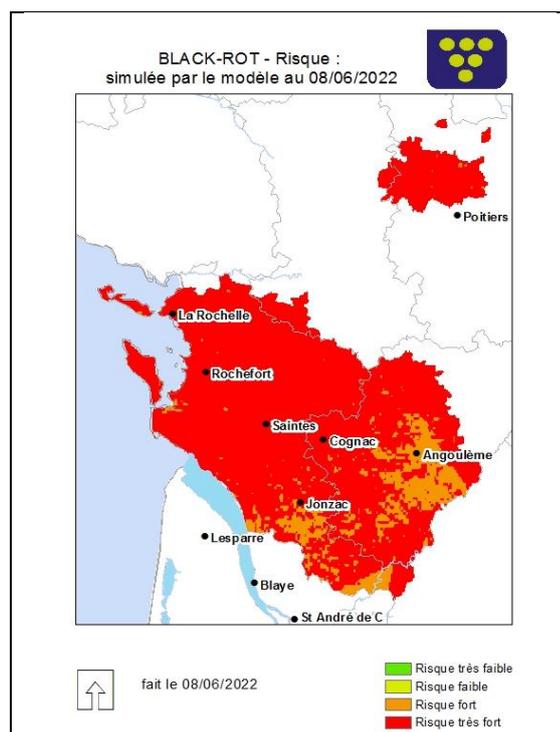
Modélisation

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté très fort sur la majorité du vignoble de Cognac. Le modèle a calculé des contaminations épidémiques sur l'ensemble du vignoble. D'après le modèle, le nombre hebdomadaire d'organes contaminés est fort.

Dans les trois jours à venir

Au cours des trois prochains jours, le risque va rester majoritairement très fort. Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, des contaminations épidémiques sont calculées sur l'ensemble du vignoble. L'augmentation du nombre d'organes contaminés devrait être forte.



Evaluation du risque :
Risque de contaminations importantes toujours bien présent.



▲ **Risque fort à très fort**

📖 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

→ Oïdium

Observations

Les symptômes d'oïdium restent peu présents, sauf dans le témoin très sensible de Ste Marie de Ré (Chardonnay), où l'on atteint 22 % des pieds présentent des taches sur feuilles. Ailleurs, 5 témoins sur 35 présentent quelques taches isolées, ainsi que 2 parcelles de référence sur 17.



Taches d'oïdium, TNT de Ste Marie de Ré et de Chérac
(Crédit photos J. Poulard – UNIRE, L. Caillaud – CA17)

Modélisation

Sur la semaine passée

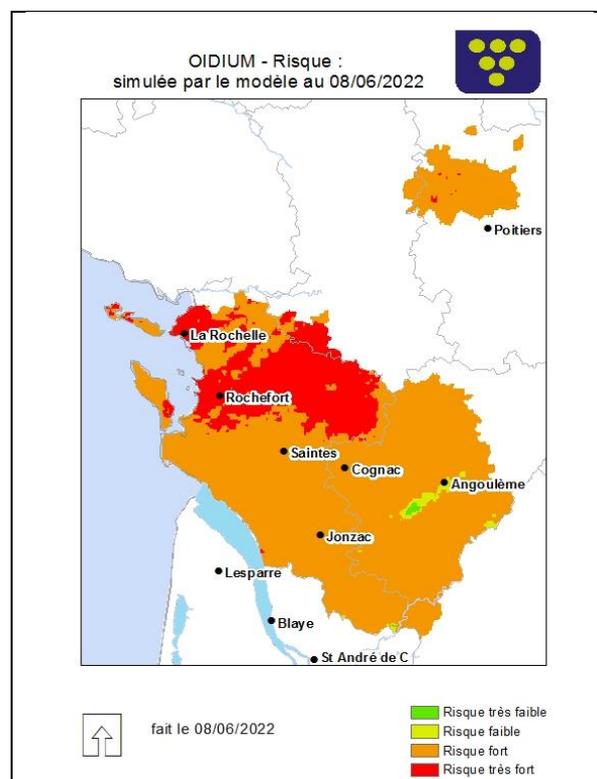
Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté fort sur l'ensemble du vignoble.

Le modèle a calculé des contaminations épidémiques localement dans le vignoble. Le nombre d'organes contaminés est très faible.

Dans les trois jours à venir

La situation de risque potentiel décrite ci-contre sera celles de ces prochains jours.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, des contaminations épidémiques sont observées très localement dans le vignoble. L'augmentation du nombre d'organes contaminés devrait être faible.



Evaluation du risque :

Malgré un risque fort, le niveau de contaminations devrait rester limité. La vigne est toujours à un stade de grande sensibilité.



▲ Risque épidémique moyen

Méthodes alternatives :

- Limitez la vigueur des vignes,
- Privilégiez les modes de conduite favorisant l'aération de la vigne : palissage soigné, bonne répartition des grappes, pas de superposition des lattes.



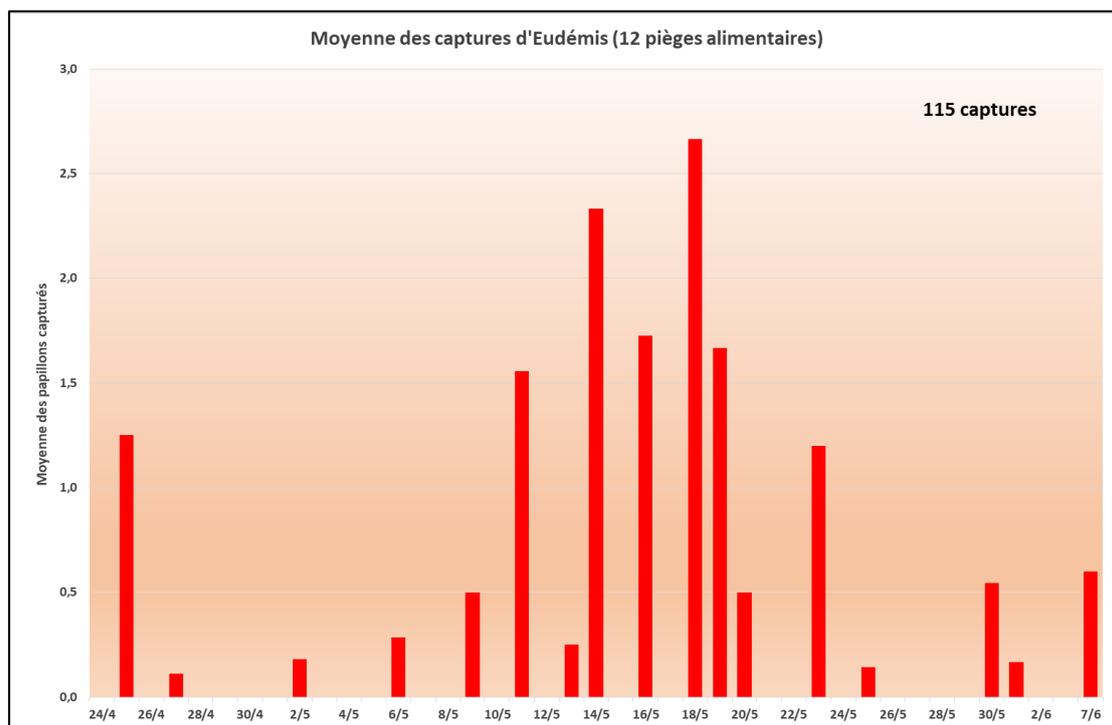
Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#).

Ravageurs

→ Tordeuses

Suivi des vols

Le vol d'Eudémis est terminé sauf sur quelques communes : Mortagne sur Gironde, Authon-Ebéon, Ecoyeux, Sigogne, Meursac, Rouillac et La Couronne.



Observation des glomérules

En période de floraison, les chenilles mangent les boutons floraux et les agglomèrent avec des fils de soie sous la forme de glomérules. En moyenne une larve constitue 2 glomérules.

Quelques glomérules sont observés sur les communes de Brie sur Matha, Mons, Mortagne-sur-Gironde, Eraville. Le maximum est relevé à Sigogne, avec 24 glomérules pour 100 grappes.

Le seuil de risque se base sur l'observation des glomérules à la fin de la première génération.

Continuez à observer les glomérules.



Chenille d'Eudémis
(Crédit photo J. Poulard – UNIRE)

50 inflorescences sont choisies au hasard à différents endroits de la parcelle. En présence de la chenille, l'espèce est déterminée : *Cochylis* ou *Eudémis*.

Seuil indicatif de risque

Le seuil de risque en G2 est atteint après l'observation en G1 de 5 à 30 glomérules (risque modéré de développement en G2) voir plus de 30 glomérules (risque fort de développement en G2).

Sinon, théoriquement, le seuil de nuisibilité sur Ugni blanc en G1 est supérieur à 200 larves pour 100 grappes (très rarement atteint).

 **Consultez la fiche technique « [vers de la grappe](#) ».**

→ Cicadelles vertes

Observations

Les populations d'adultes augmentent sur les communes de Meursac, Saint-Germain-de-Lusignan, Sigogne, Guimps et Ambleville.

Sur l'Ile de Ré on relève 180 cicadelles pour 100 feuilles sur Cabernet franc et 200 sur Merlot à Ste Marie de Ré.



**Dégâts de cicadelles vertes, Cabernet franc, Ars en Ré
(Crédit photo J. Poulard – UNIRE)**

Seuil indicatif de risque

Habituellement, la première génération de cicadelles vertes ne provoque pas de dégâts significatifs, sauf dans le cas (rare) de dépassement du seuil de **100 larves pour 100 feuilles**.

Méthodes alternatives

De nombreux insectes peuvent vous aider à lutter contre les cicadelles vertes : les chrysopes, les punaises, les araignées... L'enherbement et la présence de haies favorisent le développement des auxiliaires.

→ Flavescence dorée

Rappel : dates de traitement

	Communes Tampons 2 traitements	Communes Contaminées à 3 traitements	Communes en expérimentation d'aménagement
Agriculture conventionnelle			
Traitement n° 1 (larvicide) = T1	du 13 au 19 juin	du 13 au 19 juin	du 13 juin au 26 juin
Traitement n°2 (larvicide) = T2	du 27 juin au 3 juillet	du 27 juin au 3 juillet	-
Traitement n° 3 (adulticide) = T3	-	déterminé ultérieurement	en fonction des résultats de piégeages
Agriculture biologique			
Traitement n°1 (larvicide) = T1	du 13 au 19 juin	du 13 au 19 juin	du 13 au 19 juin
Traitement n°2 (larvicide)= T2	8 à 10 jours après le 1er traitement	8 à 10 jours après le 1er traitement	8 à 10 jours après le 1er traitement
Traitement n°3 (larvicide)=T3	8 à 10 jours après le 2ème traitement	8 à 10 jours après le 2ème traitement	-

→ Cécidomyie

À maturité, la cécidomyie est une petite mouche mesurant 2.5 mm de long, dotée d'un corps brun foncé à rouge. Elle possède une seule paire d'ailes.

Les oeufs sont orangés, mesurant 0.25 mm de long. La larve est orangée et mesurant 3.0 mm de long avant sa transformation en puppe.

La cécidomyie provoque la formation de galles globuleuses et lisses localisées sur la face inférieure de la feuille et souvent suivant les nervures. Le trou d'émergence de la larve se situe de part et d'autre de la feuille. Parfois, les dommages peuvent s'étendre aux boutons floraux et créent alors des renflements rougeâtres à la base des boutons.

La cécidomyie est un ravageur secondaire rarement observé au vignoble et sans réel impact.



Larve et galles de Cécidomyie observées à Malaville
(Crédit photo R. Pautier)

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Mesures de croissance** : Attention lors de vos mesures, les extrémités des rameaux restent fragiles et peuvent casser facilement. Si c'est le cas, essayez de remplacer le rameau cassé par un autre similaire (même longueur et même stade), en indiquant que vous avez changé de rameau.
- **Observations phénologie et croissance. Observations mildiou / oïdium / black rot.**
- **Relevés des pièges sexuels. Changement de capsules.**
- **Comptage de glomérules**
- **Mise en place des pièges chromatiques cicadelles vertes.**
- **Jeudi 9 juin à 10 h Chambre d'agriculture de Segonzac distribution matériel de piégeage alimentaire (jus de pomme, pots)**

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauud, Phloème Conseil, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".